



**Compte-rendu et relevé de décisions
BUREAU DU CRAJEP OCCITANIE
20 septembre 2018, de 10h à 13h
MJC de Lézignan Corbières**

Présents :

Hervé Guégan (Président), Josiane Ricard (Vice-présidente), Daniel Jean-Pierre (Vice-président), Soizic Ghandour (Membre), Line Colson (Membre), Claudine Périé (Membre – invitée permanente).

Invitée : Marianne Loiseau-Naïl (Directrice du CRAJEP).

Excusés :

François Moreaux (Vice-président), Emilie Taberly (Vice-présidente), Sophie Baudriller (Trésorière), Kamyar Majdfar (Secrétaire), Marie-Claude Banniol (Membre), Christine Luttiau (Membre).

1. Approbation du compte-rendu du Bureau du 15/05/18 :

(cf. projet de CR du Bureau du 15/05/18)

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des membres présents, moins une abstention.

2. Remplacement de Jean-Claude Clerc au poste de secrétaire adjoint du CRAJEP :

Jean-Claude Clerc, secrétaire adjoint du CRAJEP est décédé en juillet dernier. L'URPEP lors d'un prochain CA, doit désigner un nouveau titulaire au CA du CRAJEP, Michel Baby souhaitant rester suppléant. Le CA de l'URPEP verra également s'il souhaite proposer une candidature et conserver ce poste au Bureau.

Lors du CA du 09/10, nous devons procéder par vote au remplacement de Jean-Claude Clerc sur son poste de secrétaire adjoint et valider la nouvelle composition du Bureau.

Nous questionnerons également Léo Lagrange, car Christine Luttiau, membre du Bureau, va quitter ses fonctions et ne pourra plus assurer son mandat au CRAJEP.

3. Politique d'adhésion :

Suite au temps de travail interne du 19/06/18 sur la politique d'adhésion, Marianne soumet aux membres du Bureau, des propositions de modification du règlement intérieur (précisions apportées à la procédure d'adhésion) et des documents permettant de faciliter l'analyse et la présentation des dossiers de demande d'adhésion.

L'ensemble des documents sont présentés et un certain nombre de modifications sont apportées par les membres du Bureau.

Le Règlement intérieur intégrant les modifications sera validé lors du prochain CA du 09/10/18.

4. Instruction de la demande d'adhésion des Scouts Musulmans de France (cf. dossier en PJ) :

L'association vient d'adhérer au Cnajep. Globalement l'association correspond aux critères d'adhésion sauf en ce qui concerne la dimension régionale de son activité.

Comme le prévoit désormais la procédure, l'association sera rencontrée par une délégation du CA du CRAJEP, avant le CA qui statuera sur la demande, le 06/12/18. Cette rencontre nous permettra de mieux apprécier l'impact régional de son activité, la posture de l'association et ses motivations à adhérer au CRAJEP.

5. Rencontre avec les services de la DEJ/Conseil régional le 24/09, sur la question des financements :

Le Président rappelle le contenu des propositions (validées lors du CA du 15/05/18) qui seront à porter par la délégation du Bureau du CRAJEP. Nous attendons un retour des services suites à notre proposition d'enveloppe unique dédiée : « Animation de réseau, développement des territoires et de la vie associative ».

Les membres de la délégation seront : Hervé Guégan, Emilie Taberly, Josiane Ricard, Daniel Jean-Pierre, Sophie Baudriller et Marianne Loiseau-Naïl.

Le Bureau du CRAJEP juge utile de rencontrer Gilles Balageas, Directeur de la DEJ et aussi Marie Piqué, élue en charge de la vie associative pour qu'elle puisse avoir une meilleure connaissance du CRAJEP mais également pour aborder avec elle la question globale du développement et de la défense de la vie associative (demande à faire en lien avec LMAO).

6. Point d'information sur les actions et dossiers en cours :

- **Rencontre régionale Provox du 13/10 à la MJC Lézignan Corbières** : rappel du contexte, point sur les associations impliquées, les inscriptions et les élus et partenaires présents.
- **Point sur les travaux de la commission formation** : Elaboration d'un plan de communication de la Charte des OF à l'animation volontaire, un évènement grand public autour de la promotion de l'animation volontaire souhaité en 2019, et sur les aspects de formation professionnelle, une réflexion à poursuivre sur les questions d'apprentissage et de développement de nos formations.
- **Retour sur la rencontre avec le CREPS de Toulouse** (mission JEP) du 18/09 : piste de travail sur les questions d'accompagnement éducatif et de citoyenneté auprès des jeunes sportifs et des équipes.

7. Point GRH :

- Hervé Guégan fait un point sur les **entretiens annuel et professionnel** de Marianne Loiseau-Naïl, effectués le 07/07/18.
- La demande de **modification des horaires de travail de Marianne** est validée par le Bureau. 1 mercredi sur 2, Marianne pourra être en situation de télétravail à son domicile le matin et l'après-midi sera non travaillé. Les 3 heures de travail non effectuées le mercredi après-midi seront réparties et rattrapées sur les 4 autres jours de la semaine concernée. Il est cependant précisé qu'en cas d'obligation ou de rencontres fixées pour le CRAJEP les mercredis concernés, Marianne s'engage à se rendre disponible.
- Mutualisation de la fonction administrative : un accord a été trouvé avec les CEMEA pour la mise à disposition d'une assistante administrative d'octobre à décembre 2018, pour un volume de 84h. Une convention sera signée prochainement entre le CRAJEP et les CEMEA.
- Accueil prévu d'un stagiaire en LPRO Animation ou Master 1/2 (IDS ou GAOESS) sur une mission de diagnostic/état des lieux du secteur JEP d'octobre 2018 à juin 2019.

8. Préparation et points à mettre à l'ordre du jour du CA du 09/10/18 :

Point non traité.

9. Dates des prochaines réunions de bureau à fixer.

Dates à fixer lors du prochain CA du 09/10.